

PROJET EDUCATIF DES ECLAIRES NEUTRES DE FRANCE

E

N

F



Association Laïque de Scoutisme
Agréée par le Ministère en charge de la Jeunesse N° 005405
Membre de la Conférence Française du Scoutisme
Centre National : 11 rue Henri Chevreau – 75020 Paris
Tél : 01.46.36.15.52
Site : www.eclaireurs.org – email : centrenational@eclaireurs.org



SUPPLÉMENT A FEU DE CAMP N° 176 REVUE DES ÉCLAIREURS NEUTRES DE FRANCE

11, rue Henri Chevreau 75020 PARIS Tel/fax 01 46 36 15 52

Dir. de la publication : Christiane Mainguy

Rédaction COMITÉ DIRECTEUR - Crédit photos ECLAIREURS NEUTRES DE FRANCE ©

Mise en page et impression : Bouvreuil Services - 3 descente de L'Esteron 06910 Roquesteron

Tel/fax : 04 93 05 95 78

Impression : Suissa 39 av St Louis 06400 Cannes

siret 447 829 128 00019 CPPAP n°1012G82919 ISSN n°0397-0949

supplément Hors série au Numéro 176 - © janvier/février/mars 2013

PROJET EDUCATIF DES ECLAIREURS NEUTRES DE FRANCE



**Association laïque de scoutisme agréée par le Ministère de
la Jeunesse et des Sports N°005405**

**Membre de la Conférence Française du Scoutisme
Centre National : 11 rue Henri Chevreau - 75020 PARIS**

Tél/fax: 01 46 36 15 52

site : www.eclaireurs.org

email : centrenational@eclaireurs.org

Avant – propos

Rédigé par le Comité Directeur des Eclaireurs Neutres de France, ce **PROJET EDUCATIF** vous apportera l'éclairage voulu pour mieux percevoir les objectifs de notre mouvement sur la base de la pédagogie imaginée par Baden Powell.

Le particularisme de notre association est d'être **NEUTRE** !

- ***Mais c'est quoi neutre pour vous ?***

C'est être respectueux de toutes les convictions (légales) sans distinction d'origine sociale, confessionnelle, philosophique ou politique !

- ***Mais par quel moyen ?***

Par l'article 5 de notre Loi qui recommande à tout ENF d'approfondir ses convictions et de respecter celles des autres !

Même si le scoutisme de BP est d'inspiration chrétienne, les ENF n'ont pas voulu dénaturer cette pédagogie en gardant l'esprit et la méthode.

- ***Parlons un peu de votre scoutisme !***

Notre pédagogie scoutie contribue, en prolongement de l'éducation des parents, au développement de l'individu : chaque jeune construit en notre sein sa personnalité grâce à la méthode scoutie traditionnelle. Les techniques scouties ont un but purement éducatif et servent de moyens, à travers le jeu, à développer bien des qualités dont l'usage s'étirera tout au long de sa vie d'adulte !

L'ouverture sur les autres pendant les activités est une école pour apprendre à vivre ensemble dans notre société de plus en plus égoïste !

Notre scoutisme se joue principalement dans la nature et l'éclaireur apprend dès son plus jeune âge à la connaître, à la respecter afin de pouvoir « habiter autrement la planète » !

L'ambition des ENF est d'accompagner les jeunes qui nous sont confiés en leur inculquant par la Loi scoutie une méthode qui leur permettra de devenir des adultes responsables sensibles aux qualités humaines et respectueux des autres.

Le Président

Christian SEPTON

20/05/2013

PROJET EDUCATIF DES ECLAIREURS NEUTRES DE FRANCE

SOMMAIRE

Mission du Scoutisme	2
Fondements Généraux du Scoutisme	3-4
Spécificité des ENF	
Mouvement d'éducation complémentaire	
à la famille et à l'école	5-6
Spiritualité chez les ENF	6-7
Rôle du chef	7-6
Les buts	7
Règles du Jeu	8
Structure et Fonctionnement de l'Association ...	9-10-11
Les Conseils ou la parole donnée aux jeunes	12
La Progression	13
Les Projets d'Année	13
Le financement	14
Des chefs bénévoles	14
Formation et Sécurité	15-16
Les E.N.F. une association qui s'inscrit dans le paysage scout en France	16
Les engagements des Eclaireurs Neutres de France ..	17
Textes de la promesse et de la Loi E.N.F.	18
ANNEXES 1	19
Structure et mode de fonctionnement d'une meute de Louvettes ou Louveteaux	19
Organisation d'une unité d'éclaireuses ou guides et d'éclaireurs (12 à 17 ans)	20-22-23-24
Rôle de l'Equipe Nationale 2	4
ANNEXES 2	25
MESSAGE AUX FAMILLES	25-26-27-28-29



PROJET EDUCATIF DES ECLAIREURS NEUTRES DE FRANCE

Mission du Scoutisme

*Baden Powell crée
le scoutisme en 1907*

*Sur le constat des dégâts du
chômage de la drogue, de
l'oisiveté des jeunes, il leur
propose de se prendre en main.*

par :

*Action
Service
Jeu
Nature
Confiance
Responsabilité*

Respect de la parole donnée

Règles du Jeu

Idéal

*Souvent pour alléger texte et lecture,
le genre masculin désignant des
personnes inclut les genres féminin et
masculin.*

Depuis son origine en 1907, le scoutisme, complémentaire de l'éducation familiale, cherche à former des jeunes citoyens joyeux et utiles à leur pays. Il a ainsi contribué à éduquer des millions de garçons et de jeunes filles. Il reste étonnamment moderne et adapté aux jeunes d'aujourd'hui..

Sa mission, contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur, peuplé de personnes épanouies et efficaces, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société. Pour y parvenir, le scoutisme propose à chaque jeune d'entrer, tout au long de ses années de formation (de 8 à 21 ans), dans un processus d'éducation volontairement consenti.

Le scoutisme utilise une méthode originale, basée sur l'aspect éducatif du jeu et de la confiance. Il se joue dans le cadre de la Nature faisant vivre des jeunes au sein de petites communautés dans lesquelles ils exercent des responsabilités. Il fait appel au sens de l'honneur et au respect de la parole donnée pour promouvoir un idéal qui fait de chacun le principal artisan de son propre développement (auto éducation) pour devenir une personne, autonome, solidaire, responsable, engagée, approfondissant son idéal et ses convictions.

Sur le plan individuel le scoutisme développe la personnalité et sur le plan social l'esprit de service. Il aide chaque jeune à développer un système de valeurs basé sur des convictions personnelles et sur les principes spirituels, individuels et sociaux, exprimés dans la promesse et dans la loi scoute.

Le scoutisme s'adresse à l'homme en son entier : corps, âme, pour faire de lui un citoyen complet, utile, capable de prendre ses responsabilités au sein de la société ...un éclaireur.



Fondements Généraux du Scoutisme

5 moyens fondamentaux

*dans un cadre spirituel
incontournable*

La Loi, la Promesse

Fraternité

*La confiance dans la parole
donnée*

Le service

L'esprit scout

Élévation spirituelle

L'unité fondamentale

Le jeu fondamental

Les techniques scout

L'apprentissage de l'autonomie

Le Scoutisme tel qu'il a été défini par son fondateur Lord Baden Powell (B.P.) repose sur cinq moyens caractéristiques qui en forment l'ossature originale :

- éducation par l'honneur et la confiance
- système des patrouilles
- vie dans la nature
- jeux
- techniques scout.

Dans le cadre de la dimension spirituelle de l'Homme.

La Loi scout est le code moral de la méthode et l'expression de la finalité du scoutisme. La promesse est signe d'adhésion volontaire à l'idéal scout et sur l'honneur à faire tous ses efforts pour vivre conformément à cette Loi.

L'idéal scout, exprimé par la Loi scout et la Promesse, libre et sincère, repose sur la confiance dans la parole donnée, sur les principes de liberté individuelle, de fraternité entre tous les scouts, d'amitié envers tous les hommes. Il englobe le sens de l'honneur, l'esprit de service, l'amour de la paix, le patriotisme, le civisme, l'altruisme, la tolérance, la volonté d'élévation spirituelle, le tout constituant une éthique dans laquelle le scoutisme trouve sa plénitude. C'est l'Esprit Scout.

Le système des petites équipes (sizaines – patrouilles – équipes) est fondamental dans l'application de cette méthode. A chacun son poste, à chacun sa responsabilité.

Le jeu, clé de la motivation, de la découverte, est une activité instinctive et irremplaçable, de même que la vie dans la nature. Indispensable à l'exercice des facultés physiques et mentales des jeunes, le jeu constitue un élément essentiel.

Les techniques scout ont un but directement éducatif. Elles développent l'esprit d'observation et l'habileté manuelle. Elles font appel à la persévérance, à l'esprit d'initiative, à l'ingéniosité. Elles encouragent la progression individuelle des enfants et des adolescents. Elles leur permettent de participer pleinement aux activités, d'acquérir la capacité d'aider les plus jeunes à se perfectionner, et de jouer un rôle de plus en plus utile dans la vie scout, les camps, l'animation des groupes et la société .

La vie scout se déroule selon les normes de sécurité dans le cadre de petits groupes autonomes par tranches d'âge. Dans chacune de ces branches pédagogiques, les enfants et les adolescents font l'expérience d'une large autonomie, d'un apprentissage concret des libertés et des exigences de la vie communautaire. Elle apprend ainsi aux jeunes à devenir des citoyens utiles et capables de prendre des responsabilités au sein de la société.

Les Pédagogies fondamentales

La branche Jaune

*Découverte de la société
Nature et Jeux*

La branche Verte

*Découverte de l'autonomie
Nature et Jeux*

La branche Rouge

*Découverte de soi même
Nature- Aventure - Société
Par le Service.*

La progression par la motivation

Les projets pédagogiques

-Choisis- voulus- réalisés- fêtés

Education complémentaire

respectant la croyance de chacun

Dans l'idéal scout

Pour un citoyen adulte.

- Première étape, branche jaune : La découverte des structures sociales, de ses règles, et de ses lois qui contribuent au bon équilibre de la société et, en son sein, à la primauté de la personne. Chaque enfant découvre que son action personnelle contribue à l'activité de la collectivité : par là il accroît son désir d'apprendre, d'évoluer et s'inscrit dans une démarche de progression personnelle.

Cette étape se fait à la meute pour les 8/11 ans dans le cadre du jeu et de la nature.

- Seconde étape, branche verte : La découverte et l'apprentissage de l'autonomie au sein d'un petit groupe, la patrouille, placé sous la responsabilité d'un de ses aînés. Chaque adolescent(e) tient un ou plusieurs postes d'action dans cette micro société ainsi constituée. Pour ce faire chacun est invité à progresser en esprit scout et en technique. Le cadre d'application se situe dans la nature et passe par le jeu.

Cette étape se déroule dans la patrouille et au sein de la troupe pour les 12/17 ans.

- Troisième étape, branche rouge : La découverte de sa responsabilité propre dans la société, par son engagement personnel, social, professionnel, spirituel, au travers de l'Aventure voulue et du Service aux autres. Le cadre de vie se situe dans la nature et dans la société des Hommes.

Objectifs : découvrir sa personnalité profonde dans toutes ses facettes et mettre tout en œuvre pour connaître et réaliser son potentiel au services des autres.

Cette étape se fait en équipe, au clan, pour les 17/21 ans.

Pour chaque branche, l'année scout commence en septembre, par la définition d'un projet pédagogique qui détermine l'Aventure du camp de juillet ou d'août. Un programme est nécessaire afin de définir les étapes à franchir tous ensemble, tout au long de l'année. Ce programme comprend la progression attendue de chacun. Le projet d'Aventure est choisi par les jeunes avec leurs encadrants. Leurs motivations sont fortes pour aboutir au succès de l'entreprise. Cet ensemble est décrit dans le projet pédagogique de chaque unité.

Le scoutisme est donc une éducation complémentaire, progressive et complète, en ce sens qu'il fortifie le corps et l'esprit. Il est actif, parce qu'il fait confiance au jeune en cultivant son goût de l'effort et son sens des responsabilités. Il l'incite à prendre lui-même en main sa propre formation selon ses aptitudes dans un cadre approprié, tout au long de chaque année, de chaque étape. La conviction de chacun, sa foi, sa croyance sont respectées et développées selon le choix parental et se retrouveront dans l'Idéal de chaque scout.

En cela le scoutisme est spécifique : son action, passe par une formation adaptée, librement consentie et progressive où l'enfant, devenu adolescent puis jeune, prend une part de plus en plus prépondérante pour devenir un citoyen adulte autonome, capable de discernement, engagé et responsable dans la société.



Spécificité des Eclaireurs Neutres de France

Depuis 1947...les E.N.F.

*Mouvement d'éducation
Complémentaire à la famille*

*Une base :
les fondements du scoutisme
Education :
physique – morale – spirituelle.*

5 axes de développements

Epanouir dans la joie

*Conduire à l'âge adulte
Précieux pour son pays
Aider les autres efficacement*

*Association laïque
Ouverte à tous*

*Respectueuse de l'engagement
spirituel de chacune et chacun*

*Où chacun approfondit ses
convictions
Et respecte celles des Autres.*

Pour un monde de Paix

1 - Association laïque nationale de scoutisme fondée en 1947 et agréée par le ministère de tutelle depuis 1960, les Eclaireurs Neutres de France se définissent comme un mouvement d'éducation complémentaire à la famille et l'école.

La confiance et le soutien des parents sont gages de réussite pour notre scoutisme. Les parents ont leur place dans le scoutisme et nous avons un devoir d'informations et d'échanges réguliers avec eux pour le plus grand profit des enfants qui nous sont confiés.

L'association des ENF a pour base les fondements généraux du Scoutisme. Elle a pour but de contribuer à l'éducation complète, physique, morale, spirituelle, civique et sociale de la jeunesse dans le cadre défini précédemment.

Nos objectifs précis correspondent aux bases sur lesquelles Lord Baden Powell (B.P.) a fondé le scoutisme.

Développement de :

- caractère et volonté
- santé et entraînement physique
- ingéniosité pratique et connaissance de la nature
- esprit de service
- vie spirituelle et idéal moral

L'association se préoccupe d'épanouir, dans la joie, la personnalité de l'enfant et de l'adolescent, tout en répondant dans l'immédiat aux aspirations de leur nature profonde.

Elle vise en même temps à les conduire à l'âge adulte, à devenir des êtres équilibrés, possédant... le sens du devoir, des responsabilités civiques et humaines, "précieux pour leur pays" (B.P.).

L'association des E.N.F. est laïque, elle n'a aucun engagement politique ou religieux. Mais surtout elle accueille toute personne physique ou morale (pour les personnes morales cela implique un protocole d'accord * qui définit les conditions : devoirs et droits.) qui souhaite approfondir ses convictions tout en respectant celles des autres. Elle est la seule association scoutie en France qui développe cette particularité. Notre scoutisme est respectueux de l'engagement spirituel de chacune et de chacun, dans le cadre de la législation, il est donc neutre ! Notre seul soutien provient des personnes qui partagent notre vision d'un monde de compréhension, de respect donc de paix. Ceci est particulièrement souligné par le 5^{ème} article de la loi scoutie E.N.F. :

" L'éclaireur(se) approfondit ses convictions et respecte celles des autres "

L'association des E.N.F.

*Aucune prise de position politique
Etre scout est un déjà un engagement citoyen. !*

Ouverte à tous sans aucune distinction

Aucun prosélytisme

Prise en compte de la religion de l'enfant

L' idéal spirituel est indispensable

Selon le choix des familles

*Croyant ou non,
Chacun doit progresser*

Extraits de nos principes fondamentaux

" La spiritualité chez les ENF "

Notre Idéal.

Satisfaire aux devoirs religieux

Rencontrer les parents

L'engagement citoyen relève de la conscience de chacun selon ses propres critères. Les E.N.F. s'interdisent toute prise de position et toute implication dans la vie politique. Tous les adhérents ont le devoir de tenir cette ligne de conduite. L'association ne peut être engagée politiquement par quiconque. Etre scout est déjà un engagement citoyen.

2 - L'association des E.N.F. est d'une neutralité totale et active. Respectueuse de toutes les convictions, elle est ouverte à tous, sans distinction d'origine sociale ou confessionnelle. Elle s'interdit toute discussion ou prise de position d'ordre politique ou religieux. Nous accueillons donc croyants et non croyants dans le cadre de la légalité.

En matière confessionnelle, nous ne pouvons négliger la position religieuse de nos filles et de nos garçons. En effet, la religion, à l'inverse de la politique joue chez l'enfant né dans une famille croyante un rôle profond dès ses premières années d'existence... Nous ne pouvons donc lui demander de laisser son idéal religieux au vestiaire en entrant.

Quels que soient les motifs qui ont fait venir à nous les filles et les garçons dont nous nous occupons, nous considérons que l'adhésion de chacun à un idéal spirituel est indispensable. Nos chefs doivent donc amener nos jeunes à approfondir cet idéal parallèlement à leur développement moral.

Nous maintenons que l'orientation de l'enfant, en matière spirituelle, de même que sa formation religieuse elle-même, repose strictement - quant au choix - sur les décisions de ses parents ou de sa famille.

Tout jeune, quelle que soit son origine, peut vivre notre Loi... qu'il soit croyant ou non... Nous voulons qu'il vive ainsi ses convictions spirituelles personnelles qu'elles croissent comme sa progression scout et en fonction de son âge.

" Le scoutisme de Baden-Powell est incontestablement d'inspiration chrétienne. Nous sommes conscients d'y rester strictement attachés et fidèles... car nous en respectons l'esprit et les méthodes, ainsi que les buts de progrès humain et spirituel.

Notre idéal est celui d'Homme libre, en actes, comme en pensées, capable d'un choix : Idéal d'aimer son prochain, celui de vouloir unité, fraternité. C'est celui d'hommes respectant la liberté d'autrui, y compris de ses convictions. Pour nous autres chefs, c'est celui d'amener nos jeunes à cette notion, ce qui nous oblige à veiller à leur progression spirituelle comme à la nôtre. "(extrait de la spiritualité chez les ENF)

3 - Afin de vivre ce principe, il appartient aux chefs d'unités de veiller à ce que leurs programmes d'activités permettent aux enfants de satisfaire à leurs obligations et devoirs religieux.

Il leur appartient d'avoir préalablement pris contact avec les parents afin de savoir leurs exigences à ce sujet. Il est enfin de leur ressort de veiller à ce que les filles ou les garçons en activité scout satisfassent à leurs obligations religieuses au moins aussi bien que lorsqu'ils sont sous l'autorité de leurs parents.

Etre positif

Ni partisan ni indifférent

Le rôle du chef

Le conseiller religieux

Respects des non croyants pris en compte

Selon le choix des parents

Nos buts

Développement équilibré dans toutes les dimensions.

5 buts

5 leviers

5 dimensions

Le chef E.N.F. se montre positif, et non indifférent ou partisan. Il favorise dans ses activités E.N.F. les pratiques religieuses de chacun, et veille à la place des parents (dont il est le représentant) à leur accomplissement. Il crée un climat de respect mutuel vivant et un esprit de fraternité concret.

Cependant, il ne peut être question de demander à nos chefs d'être les conseillers de toutes les religions... Ce n'est pas leur rôle. Si une cheftaine ou un chef constate qu'une intervention est nécessaire sur le plan spirituel, il lui appartient de provoquer le contact entre l'enfant et le conseiller religieux, et d'abord, d'en parler avec les parents, dont la décision est primordiale.

Les E.N.F. accueillent aussi des groupes confessionnels, dans ce cadre la présence d'un conseiller religieux est reconnue et souhaitable.

Pour les non croyants, les non pratiquants, selon le choix des parents, nous proposons des thèmes de réflexion axés sur des valeurs civiles, comme la générosité, le service, etc... D'ailleurs, pour tous, il est proposé chaque mois et chaque jour de camp de faire un effort sur un thème précis à vivre au mieux (exemple : penser aux autres, rendre service à la maison)



Buts

Dans la continuité de l'éducation parentale, notre but est de contribuer au développement équilibré de toutes les dimensions de la personne humaine en aidant, de façon joyeuse, chaque jeune à s'épanouir.

- . à développer sa santé physique
- . à développer sa santé morale
- . à acquérir le sens du concret
- . à savoir se mettre au service des autres
- . à découvrir le spirituel de sa vie.

Par les 5 leviers qui sont

- . l'intérêt
- . l'action
- . la responsabilité
- . le système des petites équipes, sizaine, patrouille, équipe
- . les conseils.

Selon 5 dimensions concrètes

- . la nature et les camps
- . la meute ou la patrouille ou l'équipe
- . la règle du jeu : la Loi scout
- . le civisme, le service.
- . l'engagement par la promesse

Règles du Jeu Scout

La Loi

La Promesse

Un engagement volontaire

Et personnel

Cérémonial

Règles du Jeu

La confiance dans la parole donnée.

La loi : La règle du scoutisme. Cette loi est basée sur du positif et ne comprend pas d'interdiction, c'est là sa force. Elle donne les limites, fixe les repères et les axes de progression.

La Promesse c'est l'engagement personnel et solennel d'un enfant, qui donne sa parole pour faire de son mieux pour aider les autres. C'est la base du scoutisme. L'enfant est cru puis aidé concrètement. C'est aussi la base de toute la fraternité scoute. Tout membre de l'association est engagé par sa Promesse, il demeure attentif aux autres et leur doit entraide. La vie scoute commence à la Promesse. Chaque enfant, jeune ou adulte engagé par sa Promesse, a un droit d'expression au sein du Conseil auquel il participe (Cf. annexe)

L'association des E.N.F. a établi un Cérémonial, qui précise les éléments de l'uniforme scout propre à chaque branche, ainsi que la nature des emblèmes, insignes, saluts, signes de reconnaissances autorisés *.

Ce Cérémonial définit également les institutions d'unités et conseils. Il prévoit l'ordonnance des cérémonies, le déroulement des rassemblements, des mouvements, des inspections. Il évoque les rites et traditions du scoutisme. Le port de l'uniforme et le respect du Cérémonial, de même que l'attachement aux coutumes scoutes, contribuent à fortifier le sentiment d'appartenance à une communauté fraternelle.

Cette conscience et les éléments qui la favorisent, sont d'une aide certaine dans la poursuite de l'Idéal Scout, dans la fidélité à une ligne de conduite que l'on suivrait plus difficilement seul. Fiers de leur uniforme, les membres savent qu'ils portent avec lui, l'honneur et la réputation de toute l'association



Structure et Fonctionnement de l'Association

Notre association fonctionne comme suit :

Tous les ans une assemblée générale composée de tous les membres adhérents de plus de 17 ans se réunit.

Celle-ci élit chaque année des membres qui participeront au comité directeur et sanctionne par son vote la gestion et les orientations prises par le comité directeur sous la responsabilité de son président.

Le comité directeur élit le bureau qui comprend : le président, le vice-président (obligatoirement de sexe opposé), le secrétaire, le trésorier. Le comité est renouvelé par tiers tous les ans.

Le président nomme un commissaire général pour un an (renouvelable) qui assure la direction de l'Association dans les conditions fixées par le règlement général. Il est responsable d'un budget, de l'animation, de la formation des chefs et des branches.

Le commissaire général nomme et dirige les commissaires généraux adjoints, les membres de l'Equipe Nationale et de formation, les commissaires de branche, les commissaires de région, les chefs de groupes. Il rend compte au comité directeur. Il répond de l'application du projet éducatif de l'association. Il est responsable de la mise en place et de la teneur des projets pédagogiques.

Pour cela, sous l'orchestration et la responsabilité du commissaire général, l'équipe nationale assure et sanctionne les formations des chefs d'unités, de camp et assistants. Elle anime les branches en s'appuyant sur les revues dont elle a la responsabilité, elle contrôle par des inspections régulières les activités et les camps. Elle est responsable de l'application de la réglementation.

Le lien avec les autorités de tutelles régionales ou départementales est assuré par des délégués régionaux ou départementaux, qui sont mandatés à cet effet par le président.

Les chefs de groupe avec leurs chefs d'unité assurent l'animation locale, ils sont les instigateurs des projets pédagogiques et en assurent le suivi dans le respect des règles de sécurité, ils ont un contact permanent avec les parents pour faire le point sur l'évolution de leur enfant. Le Chef de Groupe représente l'association sur le plan local.

Il participe au Conseil National des Chefs de Groupe avec l'Equipe Nationale, le Commissaire Général et le Comité Directeur

Une association structurée

*Ouverte ,
où l'assemblée générale
élit ses représentants au Comité
Directeur.*

*Parité Femme/Homme
Présidence - Bureau
Gestion transparente*

*La direction des E.N.F., dans le
cadre des statuts est confiée au
Commissaire Général*

*Nomination
Une Equipe Nationale ,
Une Equipe de Formation
Teneurs des projets pédagogiques
Animation
Formation
Inspections
Reuves
Réglementation
Sécurité
Délégués régionaux*

*Les Chefs de Groupe
Le représentant local des E.N.F.
Les chefs des unités
La sécurité
L'évolution de chaque enfant
Les parents*

Le Conseil National



Les E.N.F. : une organisation non mixte

Pas de Mixité

Deux sections

3 branches Jaune, Verte, Rouge

Pédagogie adaptée à l'âge, au sexe.

Affirmer d'abord son identité

Respect de chacun

Fonctionnement

Pédagogie par tranche d'âge

Branche jaune

La meute

La sizaine et le sizenier

Chacun à sa place spécifique

La maîtrise

Une devise

L'association des E.N.F. est organisée en deux sections : féminine et masculine. Chaque section comporte trois branches :

- Section féminine : Louvettes, Éclaireuses ou Guides, Éclaireuses ou Guides Aînées
- Section masculine : Louveteaux, Éclaireurs ou Scouts, Routiers .

La pédagogie, l'animation, les thèmes et les activités sont différenciés et adaptés à la tranche d'âge et au sexe. Parce que chaque enfant a besoin de grandir en s'épanouissant dans ce qu'il est, une fille ou un garçon.

Le scoutisme E.N.F. veut permettre à chacun d'affirmer son identité sans concurrence entre sexes. Ce respect des différences et des spécificités n'implique aucune ségrégation entre les sexes : filles et garçons ont fréquemment l'occasion de se rencontrer dans les activités locales (fêtes ou réunions).

Groupes masculins et féminins sont indépendants et fonctionnent séparément (encadrement, locaux, camps ...) Des unités de section différentes peuvent être regroupées au sein d'un même Groupe. Dans ce cas, le Chef de Groupe doit avoir obligatoirement un(e) adjoint(e) de l'autre section.

Organisation selon les âges

Branche jaune

Entre 8/11 ans, les Louvettes ou Louveteaux suivent la méthode Jungle (en référence à l'ouvrage de Rudyard Kipling), le petit d'Homme découvre, sous forme de jeu, la vie en société et ses règles.

Les enfants sont regroupés en sizaine (par 6) sous la direction d'un des leurs, reconnu par ses chefs, pour ses compétences techniques et son esprit. Il est assisté d'un second. Dans la sizaine: chacun à une place spécifique. Les encadrants portent les noms des amis de Mowgli : Akéla, Baloo etc. Les activités se passent pour l'essentiel en Meute, toutes les sizaines ensemble avec la maîtrise. Les décisions sont prises en conseils où les enfants sont écoutés. La meute sort dans la nature, campe certains week-ends, en mini séjours et en camps.

La devise : FAIRE DE SON MIEUX.

Une Promesse, une Loi.

Branche verte

La patrouille

Le CP

Les postes de patrouille

L'apprentissage de l'autonomie dans la nature en patrouille

Les techniques

Validation de l'autonomie acquise dans la nature

avec toutes les règles de sécurité

en accord avec la législation et avec l'accord des parents

Une devise

La Branche Rouge

Une équipe

Ses propres exigences

Camp - Service - Aventure

Son potentiel personnel ,corps et âme.

Son cap de vie d'adulte.

Au service de la communauté des Hommes et des ses frères scouts

Une devise

Branche verte

De 12/17 ans, les éclaireuses ou les éclaireurs, les guides ou les Scouts, sont fidèles au système des patrouilles, à l'éducation du jeune par le jeune, à la vie dans la nature par le jeu scout. Ils sont sensibilisés à l'esprit de service par la Bonne Action. La patrouille est dirigée par le Chef de Patrouille (C.P.) et son second. Chacun a un poste de responsabilité qui permet la bonne marche de la patrouille (Cf. annexe). Construire son " village " être capable de bâtir une table, des bancs, de préparer son repas, de vivre bien et en sécurité dans la nature par tous les temps, de partir en autonomie sans encadrant durant 4 jours (maximum 3 nuits) sont des exemples concrets de la vie de patrouille tout comme les sorties les week-ends et mini camps. Celle-ci permet vraiment le jeu scout, la prise de responsabilité et l'apprentissage de l'autonomie. Progressivement chacun va acquérir la connaissance, la pratique, la maîtrise des diverses techniques scout, entre autres: secourisme, froissartage, campisme, expression, chant, topographie, orientation, cuisine, connaissance de la nature et de l'environnement etc. Les adolescents pourront aussi tester leurs connaissances reconnues par un séjour ne pouvant excéder 48 heures (comprenant une seule nuit) dans la nature à deux (âge minimum 14 ans, niveau de progression 2ème classe), voire seul (âge minimum 15 ans, niveau d'acquisition de progression 1ère classe) dans le cadre absolu de la législation. Sous l'autorisation et le contrôle express de leurs encadrants, toutes les mesures de sécurité sont prises et à tout moment l'encadrement doit pouvoir être joint, parents prévenus et consentants.

La somme des progressions individuelles permet la réalisation du projet pédagogique de l'année.

La devise : ETRE PRET.

Une Promesse , la Loi Scoute

Branche rouge

Vers 17 ans et jusqu'à 21 ans, la Route ou les Aînées : les activités du jeune se font en équipe. Chaque équipe choisit son chef, en accord avec le chef de clan, définit ses propres exigences d'équipe, choisit son Aventure d'année et son ou ses Services d'année tournés vers les besoins des autres dans la société. En cours d'année des activités ont lieu dans la nature en plus des services et en fin d'année un camp est organisé qui voit l'aboutissement du projet pédagogique de l'équipe au travers d'un service et d'une Aventure. Chacun s'efforce de bien définir les orientations de sa future vie d'adulte, dans tous les aspects de son être, pour un objectif bien précis : se découvrir et devenir ce qu'il est, en exploitant tous ses potentiels corps et âme. Le jeune se prend en main, définit son cap de vie et ses objectifs pour devenir un citoyen adulte responsable, utile à son pays, formé, engagé au service de la communauté des Hommes. Ce temps privilégié doit permettre au jeune, à travers la formation en camps-écoles, de s'engager dans l'animation puis l'encadrement dans l'association. Ayant trouvé sa voie, sa Route, il (elle) prend alors son départ Routier pour s'engager dans sa vie d'Homme, de Citoyen et de Scout.

La devise : SERVIR ,

Une Promesse, la Loi.



Les Conseils ou la parole donnée aux jeunes

Les Conseils

La prise en compte de chacun

Branche Jaune

Branche Verte

Branche Rouge

*Encadrement
Groupe*

Région

Nation

Assemblée Générale

Les parents

En conclusion

De la branche Louvettes, Louveteaux jusqu'au Comité Directeur, toutes les décisions importantes sont prises au cours d'un Conseil. Chacun s'y exprime, à condition d'être engagé par sa Promesse. C'est la base de l'apprentissage librement consenti. Ces conseils permettent la prise en compte de chacun, la progression et la gestion.

Les conseils louvettes/louveteaux :

Conseil de sizaine
Conseil d'Akéla
Conseil du Rocher
Conseil au Clair de Lune

Les conseils Eclaireuses/Eclaireurs, Guides/Scouts :

Conseil de Patrouille
Conseil des Chefs
Cour d'Honneur

Les conseils Route ou Aînées :

Conseil d'équipe
Conseil de Clan

Le Conseil de Groupe :

rassemble le Chef de groupe et les chefs des unités

Le Conseil de Région :

rassemble le commissaire de région et ses chefs de groupe et d'unités

Le Conseil national :

rassemble les Chefs de groupe, l'Equipe Nationale, le Comité Directeur.

Le Conseil annuel :

concerne tous les adhérents de 17 ans et plus, il a lieu lors de l'Assemblée Générale de l'association.

Ajoutons à cela :

Les réunions de branches par région et nationale.

Les réunions avec les parents : au moins deux par an, et les rencontres individuelles avec chaque famille.

Conclusion.

Chaque tranche d'âge a donc ses propres objectifs répondant à une pédagogie spécifique avec un apprentissage progressif de l'autonomie de plus en plus large. Parce qu'il croit en la parole donnée par chaque jeune, parce qu'il l'aide à concrétiser cette parole par des actes, le scoutisme le fait grandir au travers de responsabilités vraies, adaptées, mesurées et progressives selon son âge et ses compétences. La parole, les remarques de chacun sont prises en compte lors de ces Conseils. Ce qui est valable pour les jeunes l'est aussi pour les adultes de l'association.

La Progression

*Connaissance compétence base
du service Rendu efficace*

*Un chemin : la progression
Individuelle, collective
basée sur sa motivation propre*

Progression reconnue et validée

*Les Brevets leviers de la
motivation*

*Branche Rouge :
être en recherche .*

Les Projets Pédagogiques

*Pour progresser
Choisi, voulu, planifié, vécu*

L'encadrement veille et aide

vérifie tous les points de sécurité

*Ces projets intègrent le projet
éducatif E.N.F.*

Appel à des spécialistes extérieurs

On ne peut rendre service sans compétence et sans connaissance. La progression de chacun contribue aussi à la progression de tous et permet de rendre des services efficaces..

Chaque tranche d'âge a un carnet de progression où chacun, partant d'un tronc commun, choisit des jalons lui convenant au mieux.

C'est par son envie, sa motivation et son choix que le jeune devient acteur de sa propre progression.

C'est l'une des bases pédagogiques du scoutisme. Un ensemble de connaissances confirmé par des réalisations, soutenu par un esprit scout reconnu est validé par une ou deux étoiles à la Meute (branche jaune) ou des niveaux de classe (seconde et première) pour la branche verte .

Une technique passionne un jeune, il lui est conseillé de se spécialiser et ensuite d'en faire profiter son unité. Cela se matérialise par la remise d'un insigne qui signale à tous sa spécialité.

Il en est de même pour la branche rouge où la progression consiste en un approfondissement technique, personnel, social, spirituel, individuel avec les exigences correspondant à l'âge du jeune adulte.

Les Projets d'Année

Les objectifs sont soutenus par des projets concrets : l'aventure, émane de la volonté des jeunes. Le projet retenu sera ensuite travaillé et vécu tout au long de l'année. Il comprend sorties, mini camps, camps avec mini séjours en autonomie. L'autonomie et son acquisition sont la base des actions et projets pédagogiques scouts.

L'encadrement devra mettre tout en œuvre pour en permettre la réalisation, sans remplacer les jeunes dans leurs missions. L'encadrement devra aussi s'assurer de la réelle possibilité de réalisation (projet compatible avec l'âge, le niveau, la volonté des jeunes) en validant tous les points de sécurité et en vérifiant l'intérêt pédagogique qui permettra à chacun de progresser.

L'ensemble du programme d'année et l'aventure constituent le projet pédagogique. Chaque unité a le sien qui intègre les objectifs fondamentaux du scoutisme et la spécificité des E.N.F.

Dans la mise en œuvre des projets, l'association peut faire appel à des intervenants extérieurs pour des actions spécifiques (éducateurs et moniteurs diplômés d'état). De même, dans le cadre de ses activités, elle peut utiliser les espaces mis à disposition par les collectivités ou autres associations (formation).

Le financement

Les revenus des E.N.F.

L'association assure le financement des projets et des formations grâce à une cotisation annuelle, une participation des familles aux camps et sorties, la sollicitation de subventions très aléatoires et la mise en vente de calendriers E.N.F. ou autres produits : revues, insignes, publications, etc. Elle peut recevoir des dons.

Les groupes peuvent organiser des manifestations locales, selon la législation, afin de financer leurs projets. La finalité des jeunes chez les E.N.F n'étant pas de " faire de l'argent " ceux-ci sont très peu sollicités. Les chefs payent leur formation et leur côte-part aux activités.

Les cadres sont tous bénévoles. Les comptes sont validés en Assemblée Générale chaque année.

Une association pour les jeunes animée par des jeunes chefs et des adultes bénévoles

Une association pour les jeunes

L'association des E.N.F. est faite pour les jeunes, encadrés par des adultes formés qui ont pour mission de leur laisser vivre le jeu scout en toute sécurité dans un espace de liberté et qui veillent, dans le cadre de la législation en vigueur, au respect des règles pédagogiques et de sécurité.

Avec un encadrement responsable

Pour la plupart, mais cela n'est pas une obligation, nos cheftaines et chefs sont issus des rangs des unités. Ils ont acquis le sens des responsabilités, le respect des autres, savent élaborer et réussir un programme progressif d'année et de camp en utilisant les méthodes adaptées, tout en suivant la législation.

Les jeunes au cœur de nos préoccupations

Les enfants et adolescents sont au cœur de toutes leurs préoccupations afin de les faire progresser dans tous les domaines. Pour cela, nos encadrants qui se veulent être des exemples suivent les stages de formation prévus. Ces formations sont sanctionnées par la licence de cheftaine ou de chef.

Formation spécifique validée.

Une formation contrôlée

Pour être chef de camp confirmé, il faut effectuer au minimum, 2 stages théoriques de 8 jours, 2 stages pratiques de 20 jours et un an d'activité en poste. Ce chef aura été inspecté plusieurs fois par son chef de groupe et par l'équipe nationale.

Un chef donne 100 jours par an .

En moyenne un chef ENF donne bénévolement plus de cent jours par an aux jeunes qu'il encadre pour faire face à toutes ses obligations.



Formation et Sécurité

Une liberté d'action en sécurité

Formation en Camp Ecole

Et en stage pratique toute l'année

Validée par la Licence de Chef

Avec un suivi

Structure de la Licence de Chef

Animateur- C.P.- Assistant 1er niveau

Assistant 2eme niveau

*Directeur, chef de camp, chef d'unité
1er niveau*

2eme niveau

3eme niveau

4eme niveau

Les E.N.F. laissent au jeune lui-même, la responsabilité des actions qu'il est capable d'assumer en toute sécurité avec l'aide de ses cheftaines et chefs.

Le fonctionnement de chaque unité est assuré par son équipe de chefs ou de cheftaines, qui lui procure organisation, direction, esprit et enthousiasme. Ces chefs reçoivent au sein de l'Association, une formation dans les unités et dans les camps-écoles. Leur formation progressive et constante est complétée par des manuels, brochures, publications, revues, bulletins, réunions, rencontres.

Notre formation scout, reconnue par notre ministère de tutelle est obligatoire pour tout encadrement. Elle est sanctionnée par une licence de chef qui comprend 2 niveaux.- Assistant E.N.F. - Directeur .

Chaque stagiaire sera suivi durant toute sa vie de chef

La Licence de Chef

Qualification assistant E.N.F.

1er Niveau : licence capacitaire E.N.F. : animateur- assistant du directeur, permet des activités en autogestion pour un maximum de 3 nuits. Un engagement en C.E.P. E.N.F. est demandé. Validité 10 mois.

2ème Niveau : licence de chef de 1er degré Simple E.N.F. : assistant au chef d'unité, permet des activités en autogestion pour un maximum de 3 nuits. diplôme C.E.P. 1 E.N.F. remis après Camp Ecole Préparatoire E.N.F. 1er degré.

Qualification Directeur, chef de camp, chef d'unité

1er Niveau : licence capacitaire E.N.F. permet toutes les activités en cours d'année, y compris petits camps de 3 nuits au plus. Un engagement en C.E.P. E.N.F. est demandé. Validité 10 mois.

2ème Niveau : 1er degré certifié licence de chef de 1er degré E.N.F. : permet de diriger toutes les activités en cours d'année, y compris camps de 11 nuits au plus. Validité 10 mois, diplôme C.E.P. 1 E.N.F. et C.E.P. 2 E.N.F. en préparation.

3ème Niveau : licence de chef de 2ème degré E.N.F. permet de mener toutes les activités en cours d'année, et de diriger les petits et grands camps sans limitation. Remise du diplôme 2ème degré E.N.F. après Camp Ecole préparatoire 2ème degré E.N.F. un an de fonction réelle de chef d'unité, un stage pratique de grand camp, inspections positives par C.D.G. et E..N. E.N.F. et remise du rapport par le stagiaire faisant le bilan de ses activités.

4ème Niveau : licence de chef de 3ème degré E.N.F. permet de mener toutes les activités en cours d'année, et de diriger les petits et grands camps sans limitation. Le 3ème degré reconnaît la compétence du chef dans tous les domaines. Un chef 3ème degré E.N.F. peut devenir un formateur de Camp Ecole.

Pas de Scoutisme sans exemple

" Si tu ralentis, ils s'arrêtent... "

La sécurité

*La confiance se mérite et se
gagne avec la technique et
l'esprit scout.*

Une volonté d'union et de respect

Etre partenaire

*Pour les Jeunes
Le scoutisme
La nation*

Pour un monde de paix

L'exemple, base du scoutisme

Chaque chef aura à cœur d'être un exemple pour son unité et garder en mémoire ce texte de Michel Menu.

" Si tu ralentis, ils s'arrêtent. Si tu faiblis, ils flanchent. Si tu t'assoies, ils se couchent. Si tu doutes, ils désespèrent. Si tu critiques, ils démolissent. Si tu marches devant, ils te dépasseront. Si tu donnes ta main, ils donneront leur peau. Et si tu pries, ils deviendront des saints. "

Enfin nous ne saurions parler formation sans mettre l'accent sur la sécurité. La vie dans la nature, les prises de responsabilités contrôlées, l'encouragement à l'autonomie des jeunes sont des facteurs d'éducation mais aussi de risques. Aussi nous nous appliquons à minimiser ceux-ci en formant et informant tous nos chefs régulièrement.

Un chef n'accordera sa confiance qu'aux jeunes qui se seront pleinement investis à la mériter, cela se vérifiera grâce aux jalons de progression des classes et brevets. Aucun niveau de compétence ne sera décerné si l'esprit scout n'est pas présent.



Les E.N.F. une association qui s'inscrit activement dans le paysage scout en France

Solidaire du scoutisme en France, l'association des E.N.F. rencontre les autres associations scouts agréées qui le souhaitent et partage en toute fraternité avec elles un souci constant d'amélioration.

Ensemble, nous dégageons, dans le respect de nos associations, une énergie plus forte profitable à tous, et surtout aux jeunes qui nous sont confiés.

Cette unité nous permet également d'être un véritable partenaire auprès des autorités de tutelles avec lesquelles nous souhaitons coopérer le plus possible dans l'intérêt des jeunes, du scoutisme et de la nation .

C'est ainsi que l'association des Eclaireurs Neutres de France est signataire du message aux familles du 17 septembre 1999 (cf. Annexe) et l'un des membres fondateurs de la Conférence Française de Scoutisme.

Dans la mesure de nos moyens, nous essayons de bâtir un monde de paix.

A woman with blonde hair, smiling warmly, is holding a ginger cat. The image is partially obscured by a vertical blue line on the right side of the page.

Les engagements des Eclaireurs Neutres de France

Vis à vis des familles .

Nous nous engageons à considérer que la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes accueillis constitue un objectif prioritaire.

Nous nous engageons à ce que tout notre encadrement soit formé, à le contrôler et à en assurer le suivi.

Nous nous engageons à respecter l'orientation spirituelle choisie par les parents et à mettre tout en œuvre pour que l'enfant puisse la vivre pleinement, sans aucun prosélytisme.

Nous nous engageons à informer régulièrement les familles des projets pédagogiques mis en place et de l'évolution de leurs enfants.

Vis à vis des enfants et des jeunes.

Nous nous engageons à offrir à chaque jeune des moments de joie et d'aventure par la pratique du Jeu Scout.

Nous nous engageons à une obligation permanente de sécurité tout en favorisant l'apprentissage de l'autonomie et l'accès aux responsabilités ceci dans le respect total de l'intégrité de la personne : physique, morale, et spirituelle.

Nous nous engageons à être loyalement au service de chaque jeune, de chaque enfant, sans en attendre aucun avantage matériel.

Nous nous engageons à faire découvrir à l'enfant et au jeune, le respect de l'engagement pris et le goût des responsabilités civiques dans une société à sa dimension.

Nous proposons aux jeunes d'élargir leurs horizons en allant à la rencontre des autres au-delà de toutes les frontières, en favorisant les coopérations et échanges internationaux dans une démarche fraternelle.

Nous nous engageons à leur faire découvrir que le véritable chemin du bonheur est de donner celui-ci aux autres.

Dans le prolongement de l'éducation parentale, le scoutisme E.N.F. qui s'inscrit dans le plein respect de la personne et de la législation, espère aider chaque jeune à développer heureusement sa personnalité dans toutes ses composantes, de façon à ce que chacun apporte un peu plus de bonheur aux autres, donc à soi-même et au monde.

En synthèse

Pour la société

Textes* de la promesse et de la Loi E.N.F.

Louvettes et Louveteaux

Le Texte de la Promesse

"Je promets (les croyants ajoutent : devant Dieu) de faire de mon mieux pour être fidèle à la France, à mes parents et à la Loi des Louveteaux, pour rendre chaque jour service à quelqu'un."

Le Texte de la Loi

Le Louveteau sait écouter les Vieux Loups

Eclaireuses, Eclaireurs, Eclaireuses Aînées et Routiers

Le Texte de la Promesse

"Je promets sur mon honneur (les croyants ajoutent : et devant Dieu) de faire tous mes efforts pour servir l'Idéal (Dieu) et mon Pays, aider les autres en toutes circonstances et obéir à la Loi Scoute"

Le Texte de la Loi

- 1 – L'éclaireur n'a qu'une parole.
- 2 – L'éclaireur est loyal et chevaleresque.
- 3 – L'éclaireur est généreux et fait chaque jour une bonne action.
- 4 – L'éclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les scouts.
- 5 – L'éclaireur approfondit ses convictions et respecte celles des autres.
- 6 – L'éclaireur aime la nature et les animaux.
- 7 – L'éclaireur sait obéir.
- 8 – L'éclaireur est toujours de bonne humeur.
- 9 – L'éclaireur est travailleur, économe et respectueux du bien d'autrui.
- 10 – **L'éclaireur est propre dans son corps ses pensées, ses paroles et ses actes.**



ANNEXES 1

Voici à titre indicatif

Structure et mode de fonctionnement d'une meute de Louvettes ou Louveteaux

Branche Jaune

Une meute comprend des sizaines et une maîtrise : les Vieux Loups soit un chef de Meute Akéla et ses assistant(e)s Baloo, Bagheera, Kaa, Chil, soit un(e) assistant(e) par sizaine.

Une sizaine, c'est six garçons ou 6 filles de 8 à 11 ans qui vont, comme Mowgli, vivre les aventures de la Jungle (cf. Le Livre de la Jungle de Kipling) sous la direction du sizenier et de son second.

Le petit loup qui arrive à la meute va découvrir que la vie en société comprend des règles, que chacun y a sa place et qu'à ce titre il doit participer à la progression de la meute grâce à sa propre progression. Cela passe par :

La règle du Jeu :

La Loi de la Jungle : La Louvette, le Louveteau sait écouter les Vieux Loups.

Les Maximes :
La Louvette, le Louveteau pense d'abord aux autres.
La Louvette, le Louveteau ouvre grand les yeux, les oreilles
La Louvette, le Louveteau est toujours propre
La Louvette, le Louveteau dit toujours vrai
La Louvette, le Louveteau est toujours gai(e)

Une devise : De notre Mieux !

Un maître mot : Nous sommes du même sang, toi et moi.

La Promesse : " Je promets de faire de mon mieux pour être fidèle (à Dieu, ajoutent les croyants) à la France, à mes parents et à la Loi des Louveteaux, pour rendre chaque jour service à quelqu'un. " Les parents doivent être présents pour donner leur accord.

La vie de la Meute est rythmée par les conseils ou la démocratie se vérifie par l'expression de chacun et la prise en compte des avis émis.

Le conseil de Sizaine : c'est la réunion de la sizaine ou chacun apporte ses idées pour faire progresser la sizaine. Le sizenier transmettra ensuite le compte-rendu lors du Conseil d'Akéla.

Le Conseil d'Akéla : c'est la réunion des Sizeniers avec Akéla, pour prise en compte des Conseils de Sizaine afin d'assurer la bonne marche de la Meute.

Le Rocher du Conseil : Akéla, face à la Meute en demi-cercle avec les autres Vieux Loups, écoute les remarques, suggestions, idées de camp, de Bons Tours etc.. Tous les Louveteaux peuvent s'exprimer à condition de demander la parole.

Le Conseil au Clair de Lune : Cérémonial de Jungle qui réunit toute la Meute au grand complet avec tous les Vieux Loups. C'est le moment où chacun apporte ses chasses (éléments de progressions) et voit sa contribution récompensée (brevets, étoiles etc..)

Tout apprentissage passe par le jeu et dans la joie la meute camp en week-end mini-camp et camps.



Organisation d'une unité d'éclaireuses ou guides et d'éclaireurs (12 à 17 ans)

Branche Verte

La Patrouille

La patrouille est une unité autonome de 6 à 7 garçons de 11 à 17 ans, où chacun assume sa part de responsabilité de façon à ce que l'ensemble, "la pat", puisse camper " tout temps, tout terrain " en toute sécurité, en permettant la réalisation du projet de Troupe prévu. Ce sont des amis en route pour l'Aventure Scoute. La confiance dans la parole donnée (parole de scout) la volonté d'être prêt pour rendre service de son mieux, unissent les scouts de la patrouille à toute la fraternité scout. Elle est composée du Chef de Patrouille, du Second de Patrouille et d'éclaireurs de différents niveaux. Le novice qui vient de rentrer dans la patrouille dispose de 2 mois pour connaître la Loi et le sens de la Promesse. S'il accepte d'essayer de vivre la Loi de son mieux, il peut s'engager par sa Promesse, sinon il doit quitter la patrouille, la troupe. Les éclaireurs préparent la seconde classe (Cf. carnet de progression : " Grand Jeu") et ensuite la 1ère classe pour être Prêts à se rendre utiles.

Le Chef de Patrouille (ou C.P.).

Choisi par le Chef de Troupe et les garçons de la patrouille, approuvé en Cour d'Honneur, il respecte la Loi. Les C.P. dirigent la Troupe en Conseil des Chefs sous la responsabilité du Chef de Troupe.

Il oriente la patrouille, décide avec le Conseil de Patrouille(C.D.C.), des activités, de la préparation. Il sait écouter, trancher, intègre la progression de chacun dans les activités. Il permet la vie du 5ème article : il connaît les choix de chacun, les respecte et prévoit le temps nécessaire à l'instant spirituel. Il approfondit lui même ses convictions. Il bâtit, en fonction du projet pédagogique retenu, le programme d'activité de la pat avec le second de patrouille (S.P.), diffuse ce programme avec la progression attendue de chacun.

Il participe avec la maîtrise et les autres C.P. à la réalisation du projet pédagogique fixé en Cour d'Honneur. Le C.P. représente sa patrouille en C.D.C. Il prépare et fait exécuter les activités de la Troupe qu'il doit savoir ensuite apprécier. Le C.D.C est une aide pour chaque C.P. La maîtrise participe à l'animation et à la direction de la troupe.

Le C.P. accepte les remarques de la maîtrise en cas de besoin lors de C.D.C.. Elle n'est pas là pour prendre sa place dans la patrouille.

Responsable des garçons de la patrouille, du bon esprit scout, il choisit seul son S.P. qu'il formera en lui déléguant des décisions du conseil de pat. Le C.P. est un exemple pour sa patrouille. Il observe ses garçons pour mieux les comprendre, apprend aux novices, avec le S.P., discute et fait le point chaque jour de camp ou après chaque activité. Il tire conclusion en conseil de patrouille en recentrant vers les objectifs du projet pédagogique retenu.

Il n'agit pas à la place du S.P., mais travaille avec lui en équipe, tant dans la préparation que dans l'exécution. C'est le C.P. qui amène la patrouille à vivre l'idéal scout, et est responsable de l'amélioration de l'esprit scout de la patrouille et donc de chaque garçon. Il connaît les parents des gars de la patrouille.

Le Second de Patrouille (S.P.)

Choisi par le C.P., il est responsable de l'organisation physique de la pat. Son rôle est de préparer les activités avec le C.P. d'un commun accord. Le S.P. veille à la réalisation des activités.

Partie prenante dans la bonne réalisation du projet pédagogique d'année, il veille à ce que chaque garçon prépare correctement sa mission dans les activités de pat et veille à ce que chaque poste de pat soit réellement tenu avec efficacité.

Le S.P. fait avec le C.P. le planning des sorties (exemple tableau de services de la patrouille). Maître du temps, dans les activités de pat, le S.P. s'assure que le travail soit fait et que l'on ménage des périodes de repos et de jeu. (Un temps pour chaque chose, et à chaque chose son temps).

Le S.P. veille à intégrer la compétence particulière d'un garçon pour l'inciter à progresser vers un brevet. (Voir carnet de progression Grand jeu).

Les postes de patrouille (à titre d'exemple)

Régisseur ou gardien du matériel :

Il a une liste du matériel, sait où est chaque pièce. Il assure et fait assurer l'entretien, se perfectionne dans l'art d'entretenir les outils, la tente (il sait monter une tente seul et la replier correctement...) il forme les gars de la patrouille à cet art (9ème article). Il vérifie après chaque activité le bon retour de tout le matériel. Il prend et fait prendre toute mesure de sécurité. Responsable du matériel de la patrouille, il fait des recommandations d'équipements en conseil de patrouille.

L'intendant :

Il nourrit la patrouille dans le cadre du budget reçu, veille au bon équilibre alimentaire des repas au travers des menus qu'il prépare pour les sorties et les camps (double à la maîtrise), s'assure que chacun reçoive une ration alimentaire suffisante et équilibrée, tient les comptes. Il connaît et fait appliquer les normes d'hygiène relatives à la nourriture (conservation) et à la propreté.

Guide Nature Explorateur :

Spécialiste topo, il guide la patrouille sur les meilleurs chemins, tout en faisant découvrir la nature à chacun. Il connaît les normes de sécurité des activités qu'il aura fait vérifier par son CP auprès de la Maîtrise. Il aura prévenu des difficultés à venir de façon à ce que chacun soit équipé en conséquence, et surtout que chacun puisse y faire face sans problème. Il est équipé d'une trousse topo et d'une trousse nature. Il peut être assisté par un Guide Nature et un Reporter-Photographe.

Bien d'autres poste de pat sont mis en œuvre : secouriste, animateur, etc.

Organisation de la patrouille

La patrouille prévoit ses activités en fonction du projet pédagogique retenu, définit les responsabilités, établit les progressions, construit en conséquence son programme de réunions et de sorties. Elle fait le point en conseil. Le CP en rend compte à la maîtrise de la Troupe.

La réunion de patrouille

La réunion de patrouille sert essentiellement à préparer l'activité de la prochaine sortie. C'est le début de la mise en œuvre pratique des moyens nécessaires à la réalisation du projet.

La sortie de patrouille

Elle est tout en Jeu aux Couleurs de l'Amitié, quels que soient le temps et le terrain, normes de sécurité observées. Le programme est connu et accepté du C.T. qui pourra joindre la pat à tout moment des parents. Les services sont répartis, chacun à son poste : en avant pour l'aventure d'une journée, d'un W.E. ou d'un mini séjour d'un maximum de 3 nuits campés. La patrouille est face à elle-même, et prouve son autonomie dans le cadre du projet pédagogique de la Troupe.

Le grand camp d'été

Sous la responsabilité du Chef de Troupe, ce camp verra l'aboutissement du projet pédagogique d'année, des activités en autonomie y sont prévues.

Le Chef de Troupe

Le C.T. est le seul responsable de sa Troupe.

Il a une obligation de formation personnelle et forme la H.P. régulièrement. S'appuyant sur tous les conseils (C.D.P., C.D.C. et C.H.) il commande la troupe au bon sens du terme et est épaulé par au moins un assistant.

Il fait vivre le scoutisme au travers d'activités concrètes (5 buts, 5 moyens, 5 moteurs). Il est en contact permanent avec les parents auxquels il fait partager les valeurs des E.N.F.

Il valide le vécu du 5ème article.

Il contrôle et évalue la conformité des activités par rapport au projet pédagogique, aide à la progression de tous, via les C.P.

Il rend compte régulièrement à son Chef de Groupe, en Conseil de Groupe et de façon informelle. Avec le C.D.G., il est le garant de l'esprit et du style E.N.F et de la sécurité des enfants qui lui sont confiés. A ce titre il prend toutes les précautions nécessaires et se tient informé, grâce à son C.D.G., des évolutions de la législation qu'il répercute en C.D.C.. Le C.T. participe au Conseil de Groupe qui rassemble le Chef de groupe et les chefs des unités du groupe.

La Maîtrise

Le Chef de Troupe est épaulé par des assistants. Ceux-ci ont été formés en Camp Ecole. Ils composent avec le C.T. la Maîtrise de la troupe.

Conseil religieux.

Lorsque qu'une religion est fortement représentée en son sein, une unité, un groupe peut avoir l'aide d'un conseiller religieux reconnu et attiré, cela dans le respect des autres convictions. Ce conseiller, membre de l'association, ne participe pas à la direction du groupe ou de l'unité, mais peut assister, si cela se révèle utile, aux différents conseils du niveau de la troupe. Son avis est consultatif.

Formation des C.P. et S.P. : la Haute Patrouille.

Composée des CP et chef de troupe la H.P. est la patrouille idéale. Le chef de troupe en est le C.P.

Une troupe complète devrait comprendre 4 patrouilles, dans ce cas seuls les CP et CT composeront comme indiqué la HP. On peut selon les effectifs de la troupe y adjoindre les SP. La HP se composera d'un maximum de 7 personnes comme une patrouille de la troupe.

Son but est strictement réservé à la formation des CP .

C'est un lieu de formation permanent pour les CP. On y aborde par le jeu et l'action les techniques qui seront nécessaires au cours du trimestre prochain dans des actions s'inscrivant dans la réalisation de l'objectif d'année et de son grand camp. A cette occasion l'accent sera mis sur toutes les normes de sécurité, en insistant sur l'esprit scout et l'exemple que chaque doit donner.

C'est en H.P. que C.P. reçoivent les moyens d'assurer leurs responsabilités pour bien mener leur patrouille.

Le C.T. avec sa maîtrise doit tout particulièrement s'investir dans la préparation de ces réunions et activités de H.P.. Un chef ne dit pas : "fais ceci ou fais cela", il met en situation et fait découvrir comment y arriver.

Dans la H.P., on doit trouver " l'esprit et la technique " qui y formeront un ensemble vivant, où l'un ne peut prédominer sur l'autre sans que le tout ne meure.

Le rôle du chef (C.T. et C.P.) doit y être rappelé : le chef, c'est un grand frère, un responsable, qui possède l'autorité et la décision. Assistant et SP sont en soutien.

Les Conseils

Le Conseil de Patrouille (C.D.P.)

Il est composé des garçons de la patrouille engagés par la promesse. Chacun donne son avis sur la question abordée. Le C.P. (Chef de patrouille) fait le point sur l'esprit scout, le S.P. (Second de patrouille) sur l'avancée des projets. Chaque gars de la patrouille rend compte de sa progression, de ses responsabilités.

But : Organise, coordonne, contrôle les activités de la patrouille ("pat"), s'assure que la pat est en marche vers la réalisation du projet pédagogique d'année, que chacun progresse. Les responsabilités y sont définies, dans un sens bien concret.

Le C.D.P. fait le point sur la marche de la pat, prépare le prochain C.D.C. (Conseil des Chefs) Les remarques et décisions du C.D.C. y sont transmises. Le C.D.P. permet à chacun de s'exprimer.

Le C.D.P. appuie une demande de reconnaissance de niveau de progression lors d'une prochaine Cour d'Honneur (aspirant, 2eme, 1ere classe).

Fréquence idéale : une fois par mois et chaque jour en camp. Convocation par le C.P., avec un ordre du jour rédigé par le S.P., avec un délai permettant la préparation de chacun.

Le Conseil des Chefs

But : gérer le quotidien. Le C.T., les assistants et les C.P. forment le C.D.C.. Il se réunit aussi souvent que possible et une fois par jour lors des camps.

La Cour d'honneur

C'est là que se prennent les décisions essentielles de la vie de la troupe: le projet pédagogique d'année, les admissions à prononcer la promesse, la reconnaissance des classes, la progression selon la Loi vers l'Idéal Eclaireur. La Cour d'Honneur est gardienne de la Loi Eclaireur, du scoutisme vécu dans la Troupe.

Les C.P., les scouts de 1ere classe et les membres de la maîtrise participent à la C.H. sur invitation du C.T.. Le C.T. peut déléguer au 1er C.P. le déroulement de la C.H.. Cela aura été programmé entre eux bien avant.

Chaque réunion de C.H. doit se faire avec sérieux et une certaine solennité. Elle se réunit en général une fois par trimestre et chaque fois que c'est nécessaire, à la demande du Chef de Troupe.

- 1) En septembre ou octobre pour fixer le projet pédagogique d'année et son programme général avec les axes principaux à travailler.
- 2) A fin janvier pour faire le point et choisir définitivement le thème du camp, selon les avancées des pat.
- 3) Après le camp de Pâques pour bilan et préparation du grand camp d'été.
- 4) A la fin du camp d'été, elle est le lieu privilégié pour établir le bilan de l'année écoulée et préparer l'année suivante au niveau de la troupe et faire le point sur la progression tant au niveau technique que de l'esprit scout de chaque membre.

La Cour d'Honneur du début d'année doit se tenir après les C.D.P. Elle reprend les conclusions du camp, examine la situation concrète de chaque pat de la troupe, fixe les objectifs de la troupe pour l'année à venir, propose le type de camp d'été en prenant en compte les C.D.P.. C'est sur les bases fixées par la C.H. que le C.D.C. détermine le programme précis de l'unité.

Les membres de la C.H. seront accueillants et non juges, ils devront aider le candidat à comprendre le sens de la promesse, de la classe, en faire comprendre les exigences en reconnaissant les mérites et la progression.

Les unités féminines fonctionnent avec la même organisation

Rôle de l'Equipe Nationale

Sous l'autorité et la responsabilité du Commissaire Général, elle forme et sanctionne les formations des chefs d'unité, de camp et assistants. Elle anime les branches en s'appuyant sur les revues dont elle a la responsabilité, contrôle par des inspections régulières les activités et obligatoirement tous les camps. Elle est responsable de l'application des mesures légales et du bon état d'esprit de chaque branche.



ANNEXES 2

MESSAGE AUX FAMILLES



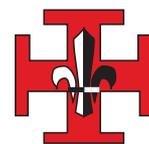
Eclaireurs Neutres
de France



Fédération des
Éclaireuses et
Éclaireurs



Guides et Scouts d'Eu-
rope



Scouts Unitaires
de France

Chers parents,

Préambule:

En France, dix associations scouts sont agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le 21 juin 1999, six d'entre elles regroupées au sein de la Fédération du Scoutisme Français rendaient publique une déclaration sous la forme d'une charte de qualité du Scoutisme.

Les quatre autres associations nationales agréées de Scoutisme, les **Éclaireurs Neutres de France**, la **Fédération des Éclaireuses et Éclaireurs**, les **Guides et Scouts d'Europe** et les **Scouts Unitaires de France**, représentent quant à elles 40 000 familles et 60 000 jeunes.

Ces quatre associations se considèrent, par leur histoire et leur expérience, également héritières des valeurs du Scoutisme. Elles sont unies par la volonté de maintenir la pratique de la méthode scoute, qu'elles considèrent toujours adaptée aux besoins des enfants et des jeunes de notre temps.

Elles adhèrent aux principes fondamentaux du Scoutisme mondial et sont déterminées à participer fraternellement à la reconstruction de l'unité du Scoutisme en France.

Tout en affirmant leur indépendance et en voulant préserver leurs spécificités, elles tiennent à informer les familles des valeurs auxquelles elles adhèrent, de la méthode qu'elles pratiquent, et des engagements auxquels elles souscrivent.

1-Nos valeurs et nos références vécues :

1-1 Une fidélité au scoutisme vivant

Nos quatre associations pratiquent le Scoutisme hérité de Baden-Powell, enrichi au fil du temps par l'expérience vécue, et choisi aujourd'hui par des milliers de familles.



Le Scoutisme est fondé sur :

- Une même fidélité à la Loi Scoute;
- Un même attachement au système des patrouilles, à l'éducation du jeune par le jeune, à la vie dans la nature par le jeu scout;
- Une même priorité donnée aux jeunes dans une action éducative complémentaire à celle des familles;
- L'intégration, pour ceux qui le souhaitent, de la dimension spirituelle dans la vie scoute;
- La participation à la vie de la Cité.

1-2 Les 5 buts d'un scoutisme moderne

Le Scoutisme est un mouvement d'éducation complémentaire aux familles.

Il a pour but de contribuer au développement équilibré de toutes les dimensions de la personne humaine, en aidant les jeunes :

- à épanouir leur personnalité,
- à développer leur santé physique et morale,
- à acquérir le sens du concret,
- à savoir se mettre au service des autres,
- et à découvrir le sens spirituel de leur vie.

1-3 Un Scoutisme ouvert à tous dans le respect des convictions de chacun

Les **Éclaireurs Neutres de France**, créés en 1947, très vite soutenus par Georges Bertier, co-fondateur de la première association scoute en France, et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1960, se rejoignent dans une laïcité associative qui fait un devoir actif à chacun " d'approfondir ses convictions et de respecter celles des autres " (laïcité active).

La **Fédération des Éclaireuses et Éclaireurs**, association laïque de Scoutisme fondée en 1989, a pour but de maintenir et de promouvoir la pratique d'un Scoutisme pour tous, fidèle aux intentions de Baden-Powell et des fondateurs du Scoutisme laïque en France. Elle a pour ambition de regrouper des associations scoutes ainsi que des initiatives isolées et dispersées ayant les mêmes choix pédagogiques en vue d'atténuer autant que possible l'émiettement nuisible au dynamisme du Scoutisme et contraire à l'esprit de large fraternité qui l'anime. Elle est ouverte à tous sans exclusive de principe mais avec des critères impératifs qui sont : fidélité aux idéaux, principes et méthodes du Scoutisme tels qu'ils sont définis par les organisations mondiales, respect de la législation en vigueur, abstention de toute manifestation partisane.

La FEE et les ENF travaillent ensemble à réunir leurs associations laïques de Scoutisme.



Les **Guides et Scouts d'Europe**, dont l'association française a été créée en 1958 en France, font profession de Foi Catholique et sont en lien régulier avec l'Église Catholique qui les reconnaît comme association de laïcs. Ils appartiennent à l'Union Internationale des Guides et Scouts d'Europe, ONG reconnue par le Conseil de l'Europe et dotée du statut consultatif. L'Union Internationale des Guides et Scouts d'Europe fédère également des unités ou des associations de jeunes de l'Église Orthodoxe ou des Communautés Évangéliques issues de la Réforme.

Les **Scouts Unitaires de France**, créés en 1971, sont un mouvement scout catholique. Mouvement d'éducation de jeunes en Église, ils s'attachent à proposer les activités scoutées dans le cadre des paroisses. Ils sont reconnus d'Utilité Publique et agréés par le Ministère de l'Environnement

Ensemble, nous contribuons à construire l'unité et la fraternité scoutée, sans discrimination d'origine, de race, ni de croyance.

1-4 Un scoutisme pour la jeunesse d'aujourd'hui

La méthode scoutée, pertinente, moderne, actuelle, consiste, non pas à enseigner, mais à mettre le jeune en situation d'apprendre par lui-même. Le jeune apprend ainsi à devenir responsable du développement de toutes les composantes de sa personnalité et à construire son unité de vie.

1-5 Un scoutisme libre et indépendant

Nos associations sont indépendantes de tout parti ou organisation politique.

2-Une méthode active :

Pour y parvenir, le Scoutisme utilise une méthode d'éducation dont voici les caractéristiques essentielles :

- Le Scoutisme fait confiance à l'enfant et au jeune. La confiance est fondée sur la Promesse, engagement libre et solennel de suivre la Loi Scoute, charte de vie commune.
- La vie scoutée se déroule dans le cadre de petits groupes autonomes selon trois tranches d'âge : les louvettes ou jeannettes et louveteaux (8-12 ans), organisés en clairières ou rondes et meutes ; les éclaireuses et éclaireurs (12-17 ans) répartis en patrouilles ; les guides-aînées et routiers (17-20 ans) regroupés en feux et clans. Dans chacun de ces groupes, les enfants et les adolescents font l'expérience d'une large autonomie et d'un apprentissage concret à la liberté, aux exigences de la vie communautaire, à l'accès progressif à des responsabilités de plus en plus importantes, adaptées aux capacités et aux compétences qu'ils acquièrent. Soutenus par l'action et l'exemple des jeunes chefs adultes, les jeunes participent à l'élaboration du programme de leurs activités.
- Pour répondre aux besoins spécifiques de leur développement physique et psychologique, les garçons et les filles bénéficient d'une éducation différenciée.
- Les activités se déroulent principalement dans la nature, sous forme de jeux et d'aventures attrayantes et variées, faisant appel à l'acquisition de techniques de vie en plein air et d'animation de groupes. Le Scoutisme se contente de moyens simples. Les activités se déroulent tout au long de l'année ; le camp d'été est l'aboutissement et le sommet de l'année scoutée.



3-Les principes de vie qui nous rassemblent :

- Le devoir envers Dieu ou l'idéal :

chaque association s'efforce d'aider les jeunes à trouver le sens de leur vie, et, pour cela, à adhérer à des principes spirituels, à être fidèle à la religion ou à la philosophie qui les exprime et à accepter les devoirs qui en découlent. Par la diversité de leur spécificité spirituelle, les associations garantissent le libre choix des familles et leur liberté de religion ou de croyance.

- Le devoir envers autrui :

le Scoutisme forme des citoyens. Il apprend aux jeunes à se préoccuper des autres, par la pratique de l'esprit de service, en le manifestant dans son comportement quotidien et par des actions concrètes. Il développe notamment la loyauté et le dévouement envers les communautés d'appartenance : sa cité, son pays, l'Europe, le monde. Il conduit chaque jeune à participer à la vie de la société, dans le respect de la dignité de tout homme et de l'intégrité de la nature.

- Le devoir envers soi-même :

le Scoutisme conduit le jeune à se prendre lui-même en charge et à devenir acteur et responsable de sa propre vie.

4-Nos engagements :

Nous nous engageons plus particulièrement envers les familles, les jeunes et la société

4-1 Vis à vis des familles

- Nous nous engageons à considérer que la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes accueillis constitue un objectif prioritaire.
- Nous nous engageons à ce que notre encadrement soit formé, à le contrôler et à en assurer le suivi.
- Nous nous engageons à permettre le libre choix des familles en défendant la liberté et l'indépendance du Scoutisme.
- Nous nous engageons à apporter la meilleure information sur l'association de Scoutisme qui correspondra le mieux aux options et convictions des familles.

4-2 Vis à vis en enfants et des jeunes

- Nous nous engageons à offrir à chaque jeune des moments de joie et d'aventure par la pratique du Jeu Scout.
- Nous nous engageons à une obligation permanente de sécurité tout en favorisant l'apprentissage de l'autonomie et l'accès aux responsabilités.
- Nous nous engageons à être loyalement au service de chaque jeune, de chaque enfant, sans en attendre aucun avantage matériel.
- Nous nous engageons à faire découvrir à l'enfant et au jeune, le respect de l'engagement pris et le goût des responsabilités civiques dans une société à sa dimension.
- Nous proposons aux jeunes d'élargir leurs horizons en allant à la rencontre des autres au-delà de toutes les frontières, en favorisant les coopérations et échanges internationaux dans une démarche fraternelle.
- Nous nous engageons à leur enseigner que le véritable chemin du bonheur est de donner celui-ci aux autres.



4-3 Vis à vis de la société

Le Scoutisme s'est développé avant que ne soit instituée progressivement par l'État une réglementation garantissant la sécurité et la protection des mineurs dans les centres de vacances et de loisirs. Cette volonté de sécurité a toujours été présente dans nos associations.

- Agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, nos associations se conforment strictement à des règles précises concernant la formation de leurs cadres et responsables, la sécurité des activités, tout en préservant un espace de liberté rendant possible la poursuite du jeu scout. L'agrément ministériel reconnaît la qualité de nos formations et de nos activités.
- Nos associations ont mis en place un programme de formation rigoureux et contraignant, riche et fructueux, garantissant à la fois le respect des règles administratives et celui de la méthode et des valeurs du Scoutisme. Nos camps de formation peuvent bénéficier d'une homologation au titre du BAFA.
- L'agrément en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire est une garantie du respect par chacune d'elles des règles de sécurité, d'hygiène et, plus généralement, de protection morale et physique des mineurs. Nos associations s'engagent fermement à respecter intégralement les prescriptions qui résultent de l'arrêté du 23 avril 1998.
- Nous nous engageons à promouvoir la reconnaissance de la spécificité du Scoutisme par rapport à d'autres formes de loisirs. En particulier, nous affirmons la nécessité du maintien du caractère bénévole des cadres d'animation, de formation et de direction, pour ne pas faire du Scoutisme un métier ou une activité lucrative, mais lui conserver sa dimension humaine et sa force d'engagement et de témoignage personnel au service des jeunes.
- Nous entendons jouer pleinement notre rôle de partenaire naturel des pouvoirs publics pour élaborer la réglementation spécifique qui saura prendre en compte les spécificités du Scoutisme.
- Nous participons à la vie de la cité par des actions au service de celle-ci, comme la protection de la nature et de l'environnement, les actions en faveur des jeunes en difficulté, les actions de solidarité.

En vous assurant. Chers Parents, de notre entier dévouement au service de vos enfants.

Les Présidents et Commissaires Généraux des :

Éclaireurs Neutres de France :

11, rue Henri Chevreau 75020 PARIS

Tél. : 01 46 36 15 52 - <http://www.eclaireurs.org>

Fédération des Éclaireuses et Éclaireurs :

Résidence du Parc 16, allée des Erables 93140 BONDY

Tél/Fax 01 48 49 17 50 - <http://www.scout-fee.org>

Guides et Scouts d'Europe :

Le Relais de Poste 77570 CHTEAU-LANDON

Tél. : 01 64 45 53 60 - <http://www.scouts-europe.org>

Scouts Unitaires de France :

21-23 rue Aristide Briand 92175 VANVES

Tél. : 01 41 90 19 19 - <http://www.scouts-unitaires.com>



E

N

F

